

Mesdames, Messieurs,  
Parents d'élèves,

De très nombreux élèves sont actuellement mis en situation de confinement. Elèves positifs à la COVID ou élèves déclarés "cas contact" par l'ARS.

- Les élèves positifs ont une période d'isolement de 7 jours (vaccination complète) et 10 jours (non vaccinés). Ce délai peut être réduit si l'élève a effectué un test antigénique négatif et ne présente pas de symptômes depuis 48h.
- Les élèves cas contact, n'ont pas de période d'isolement s'ils sont vaccinés et doivent s'isoler 7 jours s'ils ne sont pas vaccinés. Un test antigénique immédiat doit être réalisé dès le premier jour.

Cf. protocole officiel de mise en isolement paru le 3 janvier 2022.

**Si votre enfant se trouve dans cette situation,  
je vous demande de ne pas l'envoyer au lycée et de nous avertir au plus vite.**

Je vous rappelle que la qualification de "cas contact" est décidée par les services de l'ARS.

*Lorsqu'une personne est testée positive au COVID, celle-ci est contactée par l'ARS et devra indiquer si elle a été en contact non protégé pendant plus de 15 mn avec des d'autres personnes. Dans ce cas, L'ARS prendra contact avec chaque cas contact ou lui enverra un sms afin de lui indiquer de s'isoler. Une attestation d'isolement est alors disponible sur le site de la CPAM.*

#### **Les mesures barrières.**

- Désormais, le **port du masque est obligatoire en extérieur** dans tous les départements d'Ile de France. A fortiori, dans la totalité de l'enceinte du lycée (cour, allées et parc compris ) le port du masque est obligatoire.
- **Aération des salles** : Les fenêtres des salles de cours seront ouvertes 5 minutes à la fin de chaque cours. Les horaires ou pauses seront laissés à la discrétion des professeurs si besoin.  
Salle Paty, restauration et cafétéria : 4 purificateurs d'air et capteurs de CO2 sont installés pour accueillir des groupes de plus de 35 élèves.
- **Lavage des mains**: Les lavabos du lycée seront régulièrement réapprovisionnés.
- **Distanciation** : les situations sans masque imposent la distanciation de 1 m.

Pour de plus amples informations, nos équipes sont à votre écoute :

Mme Longueville infirmière  
Mme Gandriau CPE des terminales  
Mme Victoire CPE des premières  
M. Daussy, CPE des secondes

Cordialement.

Sylvain RICCI  
Proviseur